

Charte éthique de l'association



Préambule

Les artistes de l'association Les Artistes Aux Petits Soins ne sont ni soignants ni thérapeutes : ce sont des artistes professionnels du spectacle vivant, formés à l'intervention en milieux sensibles.

Ils interviennent en duo, auprès d'enfants, d'adultes et de personnes âgées fragilisés par la maladie, le handicap, l'isolement ou la précarité, ainsi que de leurs proches.

Leur démarche artistique et humaine s'inscrit dans une collaboration respectueuse avec les équipes soignantes, éducatives ou sociales, pour faire vivre l'art là où il prend soin.

Nos valeurs

- **Écoute active** : être présent à l'autre avec attention, douceur et disponibilité.
- **Respect inconditionnel** : de la personne, de son intimité, de ses choix, de ses silences.
- **Générosité de présence** : offrir sans attendre, jouer sans imposer, être là simplement.
- **Humilité** : se mettre au service du moment, du lieu et des personnes, en reconnaissant que chacun est expert de sa propre expérience.
- **Solidarité** : entre artistes, avec les soignants, avec toutes les personnes rencontrées.
- **Partage** : du sensible, de l'instant, de l'humain.
- **Transparence** : communiquer de façon claire et honnête avec nos partenaires, mécènes et le public.
- **Confidentialité et discrétion** : les artistes clowns respectent le secret professionnel. Ils protègent strictement toute information partagée ou observée, dans le respect de la vie privée et de l'intimité des personnes rencontrées.
- **Adaptabilité créative** : chaque lieu, chaque situation, chaque personne est unique. Les artistes s'ajustent au contexte et à l'instant, avec souplesse, ouverture et une place laissée à l'imprévu et à l'inspiration.
- **Rigueur professionnelle** : dans l'hygiène, la formation continue, la préparation et le respect du cadre.
- **Neutralité** : ne jamais porter de message politique, religieux ou commercial.

Formation et supervision

Les artistes clowns de l'association **Les Artistes Aux Petits Soins** sont des professionnels formés à l'intervention en milieux de soins.

Leur formation inclut :

- une formation artistique approfondie à l'art du clown en contexte sensible ;
- une sensibilisation aux spécificités du soin (hygiène, relation soignants/patients, cadre institutionnel) ;
- la capacité à s'adapter à des publics fragilisés (personnes âgées, enfants malades, personnes en situation de handicap...).

L'association veille à proposer :

- **une formation minimum par an**, construite en collaboration avec des formateurs professionnels, tant sur les volets théoriques qu'artistiques ;
- **une supervision collective régulière**, pour accompagner la posture des artistes, leur équilibre émotionnel et l'analyse de leur pratique.

Ces temps permettent de garantir la qualité des interventions et de nourrir une dynamique d'apprentissage permanent.

Hygiène

Les artistes s'engagent à respecter strictement les règles d'hygiène propres à chaque lieu d'intervention, en particulier en milieu hospitalier ou médico-social.

Ils s'engagent à :

- appliquer les protocoles d'hygiène communiqués par les équipes référentes de l'établissement ;
- se conformer aux consignes du personnel soignant, des cadres de santé ou du référent hygiène du lieu ;
- désinfecter systématiquement le matériel utilisé lors des interventions ;
- laver leur costume après chaque journée d'intervention, à 60 °C minimum si cela est possible ;
- adapter leurs pratiques aux consignes sanitaires en vigueur, notamment en période de vigilance accrue (épidémies, protocoles renforcés, etc.).

Les artistes sont tenus de faire preuve de la même rigueur que le personnel des établissements, afin de garantir la sécurité de chacun.

Communication

L'association adopte une communication responsable, respectueuse des personnes rencontrées, des équipes et du contexte de soin.

Les artistes s'engagent à :

- **protéger l'image, la voix et la parole des personnes rencontrées** : toute prise de vue (photo, vidéo, enregistrement) doit faire l'objet d'une **autorisation écrite préalable** des personnes concernées ou de leurs représentants légaux, et **ne peut en aucun cas être utilisée à des fins commerciales** ;
- **ne pas organiser de campagnes de communication provocantes, polémiques ou pouvant heurter la sensibilité du public** ;
- **inscrire toute action de communication dans le respect de la dignité des personnes et de l'esprit de la charte** ;
- **communiquer de manière claire, honnête et transparente** avec les établissements partenaires, les mécènes et le public ;

- **respecter les cadres juridiques et éthiques liés au droit à l'image, à la confidentialité et au consentement.**

Respect

Les artistes s'engagent à respecter la dignité, les droits et la liberté de chaque personne rencontrée, que ce soit en établissement ou à domicile.

Ils veillent à :

- **ne jamais imposer leur présence** : chaque rencontre est proposée, jamais forcée ;
- **accueillir le refus** d'un résident, d'un patient, d'un enfant ou de ses proches, sans insistance ni jugement ;
- **préserver l'intimité, la confidentialité et la singularité** de chacun, dans tous les contextes d'intervention ;
- **ne faire aucune distinction** liée à l'âge, l'origine, le genre, la maladie, le handicap ou la situation sociale ;
- **ne pratiquer aucun acte de soin, ni de nature thérapeutique** ;
- **n'exercer aucun acte de prosélytisme religieux, politiques ou commerciales pendant les interventions** ;
- **adopter une attitude ajustée au contexte, aux consignes des équipes, à l'état et aux capacités des personnes rencontrées** ;
- **s'effacer en cas de soin, d'urgence ou sur demande du personnel encadrant** ;
- **collaborer avec respect avec les soignants, éducateurs et professionnels de terrain**, et être à l'écoute de leurs observations.

Relations avec les partenaires

L'association **Les Artistes Aux Petits Soins** construit ses projets en lien étroit avec les établissements partenaires.

Elle veille à :

- **établir une relation de confiance** avec les équipes des lieux d'intervention ;
- **échanger régulièrement** avec les établissements pour ajuster les interventions aux besoins du terrain ;
- **proposer un bilan annuel**, partagé avec les structures concernées ;
- **s'inscrire dans une logique d'amélioration continue**, en tenant compte des retours des équipes, des bénéficiaires et des artistes.

Les projets sont co-construits dans le respect des valeurs de l'association, du cadre de soin et des réalités de chaque lieu.